

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 4 avril 2022

N° CP-2022-4-12-22

N° applicatif 3321

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service partenariats et territoires rhénans

Service consulté

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES

Résumé : Dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT), il est proposé de subventionner :

- Le Club Nautique du Rhin à hauteur de 3 000 € pour l'organisation de la manifestation « Rassemblement de voiliers et de canoës en bois - Mâts Rhin », ayant lieu du 4 au 6 juin 2022, à GEISWASSER ;
 - L'association Quinz'art à hauteur de 2 000 € pour le projet artistique « Déjà-vu » ayant lieu du 1er juin 2022 au 31 mars 2023 à STRASBOURG et OFFENBURG.
- Il est également proposé de prolonger la validité de la subvention allouée à l'association ARIANA Mix'Art Grand Est au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières, pour le projet « Mix'Art antivirus, les jeunes s'engagent dans la résistance au COVID19 ».

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières soutient les initiatives locales et l'engagement des Alsaciens vers l'extérieur dans des projets de coopération transfrontalière avec nos voisins allemands et suisses. Il s'adresse aux structures situées en Alsace (ou, à titre exceptionnel, dans le Rhin supérieur) pour des projets menés dans l'espace du Rhin supérieur, sur des thématiques variées. Une participation sur les contenus et le financement des projets d'un partenaire d'un des pays voisins est demandée. Ce fonds s'adresse en priorité aux rencontres et échanges directs entre les habitants du Rhin supérieur.

Manifestation « Mâts-Rhin 2022 »

Le Club Nautique du Rhin de COLMAR organise une manifestation intitulée « Mâts-Rhin » en partenariat avec le Segel Club Nautic de BREISACH-AM-RHEIN, qui se déroulera lors du week-end de la Pentecôte, du 4 au 6 juin 2022 à GEISWASSER.

La manifestation devait initialement se dérouler en mai 2020, et une aide au titre du FSIT d'un montant de 2 000 € avait été allouée au projet par le Conseil départemental du Haut-Rhin (CP du 14 février 2020). En raison de la situation sanitaire, la manifestation n'a pas pu avoir lieu comme prévu et la subvention n'avait donc pas été versée.

Le Club a souhaité organiser ce rassemblement en 2022, avec les mêmes objectifs et moyens, mais avec une implication plus forte encore du Segel Club Nautic BREISACH, qui mérite d'être soulignée. Le groupe folklorique Rhénania Alliance de Biesheim et la Compagnie de spectacle de l'Espace K de Strasbourg s'associeront à cette manifestation.

Il s'agit d'un rassemblement de voiliers et de canoës en bois sur la base nautique du Geiskopf, située sur le Vieux Rhin au sud de BREISACH-AM-RHEIN, avec un programme de navigations et de festivités auxquelles est associé le Segel Club Nautic de BREISACH-AM-RHEIN. Les deux clubs entretiennent des relations d'amitié, officialisées par un partenariat en 2005, et partagent le plan d'eau du Geiskopf, qui possède un petit port avec un club house et des pontons permettant l'amarrage d'environ 80 voiliers.

Le rassemblement « Mâts-Rhin » réunira des équipages venus de France et des pays voisins (Allemagne, Suisse et Bénélux). En plus des navigations, il permettra de faire découvrir le patrimoine local des terroirs alsaciens et badois, lors de visites du territoire frontaliers proposées aux accompagnants. Deux soirées festives de tradition et de culture alsacienne, privilégiant le folklore et l'humour, seront organisées par le club français et le club allemand proposera une ambiance et un repas typiquement badois le dimanche à midi sur sa base nautique d'IHRINGEN.

La manifestation, ouverte au public le dimanche 5 juin, permettra aux Alsaciens et aux habitants du Bade-Wurtemberg de venir admirer les bateaux, et de renforcer le lien entre le Rhin et les habitants, notamment les jeunes. Des navigations de découverte de la voile en bateaux collectifs seront proposées au public.

L'ensemble des informations à l'attention des équipages et du public sont consultables en français et en allemand sur le site internet du Club Nautique du Rhin de Colmar (www.cnr-colmar.fr).

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Matières et fournitures <i>dont Club Nautique 1 500 €</i> <i>dont Segel Club 500 €</i>	2 000 €	<u>Ressources propres</u> Vente repas, boissons, services par Club Nautique	5 100 €
Location matériel	1 400 €	par Segel Club	1 200 €
Assurances	200 €	<u>Subventions</u>	
Documentation	500 €	Etat (Fonds développement vie associative)	2 000 €
Entretiens et réparations	500 €	<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	3 000 €
Rémunération personnel artistique	3 000 €	Région Grand Est (soutien vie associative DIVA'P)	2 000 €
Publicité, communication	500 €	Communauté de Communes PRB	1 000 €
Frais de déplacement	1 000 €	Ville de Colmar	1 000 €
Frais de restauration	4 600 €	Mécénat (CCM/Maif)	500 €
Mise à disposition : 2 bateaux de sécurité et 3 bateaux collectifs avec skippers par le Club Nautique	1 500 €	<u>Autres recettes</u> Cotisations des équipages	1 500 €
Mise à disposition : 1 bateau de sécurité avec skippers par le Segel Club	600 €	Ressources indirectes affectées	500 €
Aménagement du port du Segel Club pour accueil voiliers	500 €	Bénévolat	9 100 €
Charges fixes de fonctionnement	1 000 €		
<i>Dotations aux amortissements</i>	500 €		
Personnel bénévole	9 100 €		
TOTAL	26 900 €	TOTAL	26 900 €

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) est sollicité à hauteur de 3 000 €.

Au vu de l'intérêt de cette manifestation pour la coopération transfrontalière locale, les élus de la Commission Région de Colmar, réunis le 28 février 2022, ont proposé l'attribution d'une subvention de 3 000 € au Club Nautique du Rhin de COLMAR au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières en vue de la réalisation de ce projet.

Projet d'exposition artistique franco-allemande « Déjà-vu »

L'association Quinz'art de STRASBOURG, présidée par Luc DEMISSY, organise une exposition artistique franco-allemande en partenariat avec le service « culture » de la Ville de OFFENBURG. Elle sera visible au Jardin des Deux Rives à STRASBOURG puis à la Städtische Galerie de OFFENBURG, de juin 2022 à mars 2023.

Le projet a pour but de valoriser la création artistique de part et d'autre du Rhin et de développer la coopération transfrontalière. 10 artistes français et allemands travailleront sur la thématique de la mémoire. Les artistes ont notamment été choisis pour leur affinité avec la région du Rhin supérieur. L'accent sera mis sur la peinture et les œuvres qui, mises en relation, créeront un ensemble cohérent dynamique et expressif, qui renverra une image positive des relations culturelles entre les deux pays.

La création des œuvres in situ au Jardin des Deux Rives et l'exposition dans l'Eurométropole de Strasbourg se feront dans l'espace public, ce qui permettra au plus grand nombre de voir les artistes au travail et les œuvres réalisées (juin à octobre 2022). L'exposition à OFFENBURG se fera dans le cadre des « Heimattage 2022 », dans la Städtische Galerie Offenburg, de novembre 2022 à mars 2023.

La pratique amateur sera associée au projet via des visites guidées franco-allemandes bilingues, au Jardin des Deux rives, dans le cadre de 5 stages franco-allemands durant l'été 2022. Un projet pédagogique franco-allemand en direction de l'enseignement secondaire est prévu dans le cadre des expositions à l'automne 2022.

La thématique choisie a une résonance particulière dans le contexte franco-allemand : les regards de mémoires individuels forment ensemble une mémoire commune, universelle et sans préjugés. A travers la créativité, les rencontres et les échanges, les promoteurs du projet souhaitent développer une amitié citoyenne entre artistes, et par synergie apporter leur contribution à l'amitié franco-allemande, mais aussi renforcer les liens transfrontaliers des acteurs de la vie culturelle du Rhin supérieur. Le projet contribuera au développement d'un réseau franco-allemand pérenne au profit des artistes, institutions, et des habitants et visiteurs de la région.

Le budget prévisionnel du projet se détaille de la manière suivante :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Prestations de services	3 000 €	<u>Ressources propres :</u>	
Matières et fournitures	3 600 €	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	3 300 €
Assurances	140 €	<u>Subventions sollicitées :</u>	
Location atelier	1 200 €	CeA	3 000 €
Honoraires du personnel artistique	8 000 €	Région Grand Est	5 000 €
Publicité, communication	5 000 €	Stadt Offenburg	10 000 €
Frais de restauration	360 €		
Personnel bénévole	700 €	Bénévolat	700 €
Total	22 000 €	Total	22 000 €

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) est sollicité à hauteur de 3 000 €.

Au vu de l'intérêt de cette démarche pour la coopération transfrontalière artistique, les élus de la Commission Eurométropole de Strasbourg, réunis le 1^{er} mars 2022, ont proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association Quinz'art, au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières en vue de la réalisation de ce projet.

Prolongation du projet « Mix'Art antivirus, les jeunes s'engagent dans la résistance au COVID19 ».

Par décision du Président du Conseil départemental du Haut-Rhin en date du 3 juillet 2020, une subvention de 3 000 € a été allouée à l'association ARIANA MIX'ART GRAND EST, au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières, pour la réalisation du projet « Mix'Art antivirus : les jeunes s'engagent dans la résistance au COVID 19 ».

Cette association éducative œuvre à l'insertion sociale et civique des publics jeunes les plus en difficulté au travers de programmes artistiques et citoyens « MIX'ART ». Elle a notamment porté le microprojet INTERREG « MIX'ART au Hartmannswillerkopf 2018 » qui avait été accompagné par le Département du Haut-Rhin.

Le but du projet éducatif et artistique « MIX'ART Antivirus » est de contribuer à lutter contre le décrochage scolaire généré par la crise sanitaire du Covid-19 chez les jeunes, en répondant aux urgences éducatives : faire bloc avec ces élèves contre l'épidémie pour prévenir leur sentiment d'isolement et la rupture du lien éducatif mais aussi promouvoir la pratique de la langue du pays partenaire et l'amitié franco-allemande. Il implique 300 élèves d'une douzaine d'établissements (collège ou lycée) issus des quartiers populaires du Haut-Rhin et du Bade-Wurtemberg ainsi qu'une vingtaine d'enseignants.

L'association a sollicité une prolongation du projet jusqu'en 2022. En effet, ce projet initié à la rentrée 2020 a connu des décalages en raison des contraintes sanitaires dans les établissements participants. Le projet est actuellement en cours de réalisation dans un format conjuguant ateliers en présentiel et contenus numériques. Le lycée professionnel Blaise Pascal de Colmar et le lycée professionnel du Reberg de Mulhouse, les collèges Kennedy (Mulhouse), René Cassin (Cernay) et Forlen (Saint Louis) y sont associés. La restitution du projet est envisagée au Hartmannswillerkopf.

Les élus de la Commission Patrimoine et rayonnement alsacien, réunis le 4 mars 2022, ont proposé la prolongation du projet jusqu'au 1^{er} décembre 2022.

* * *

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Attribuer une subvention de fonctionnement au Club Nautique du Rhin de COLMAR à hauteur de 3 000 € pour l'organisation de la manifestation « Mâts-Rhin » ;
- Attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Quinz'art à hauteur de 2 000 € pour l'organisation du projet artistique transfrontalier « Déjà-vu » ;
- Prolonger la durée de validité de la subvention de fonctionnement de 3 000 € accordée en juillet 2020 à l'association ARIANA MIX'ART GRAND EST pour le projet « Mix'Art antivirus, les jeunes s'engagent dans la résistance au COVID19 », jusqu'au 1^{er} décembre 2022.

Ces subventions seront imputées sur l'opération P052O002, Natana 2209 65748 048, tranche P052O002T07 et feront l'objet d'un versement unique sur présentation d'un bilan financier et qualitatif du projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY